



# BULLETIN MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT LYE LA FORET

## Le mot du Maire,

Nous venons tout juste de vivre une fin d'année 2022 et malgré une situation économique qui est plus difficile que d'habitude, nous avons tous pu célébrer les fêtes convenablement. Même si bien sûr cela a été assez différent selon le budget que chacun a pu y consacrer, cela a été de toute façon bien plus confortable que ce que vivent nos voisins ukrainiens, si proches, mais qui nous rappellent que la guerre est aux portes de l'Europe.

Nous ne savons pas bien sûr ce qui nous attend pour l'année 2023. Il semble que du côté du COVID19 la pandémie marque nettement le pas malgré quelques soubresauts.

L'année 2023 verra t'elle la fin du conflit russo-ukrainien et dans quelles conditions ? Vers un retour à la situation d'avant ?

Certainement pas. Trop de remises en cause, trop de comptes à régler, trop de prises de conscience justifiées ou non. Un ordre mondial en plein remaniement.

Nous avons pu profiter de bons moments, partager du temps avec nos proches, pour reprendre des forces et oublier pendant quelques jours ce qui nous assaille. Le tout afin d'aborder l'année 2023 avec des réserves de résilience.



La mairie entièrement décorée de figurines réalisées en matériaux de récupération, et totalement sobres.

**L'ensemble des élus vous souhaite une bonne année  
2023 pour vous et tous vos proches**

**Pour nous joindre :** 02 38 91 84 72 **Fax :** 02 38 91 86 44 ou **adresse mail :** [mairie.de.st.lye@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.st.lye@wanadoo.fr)  
**Site de la commune :** [www.mairie-saint-lye-la-foret.fr](http://www.mairie-saint-lye-la-foret.fr) – **Informations temps réelles :** PanneauPocket  
**Horaires d'ouverture :** le lundi de 10h00 à 12h00, le mardi de 15h00 à 19h00, le mercredi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 15h00 à 18h00

# L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX



## Conseil du 26 Juin

- Pour se conformer à une nouvelle réglementation concernant la publicité des actes pris par la municipalité, le Conseil adopte la formule consistant à cumuler la publication sur le site internet de la commune et la publication sur papier avec affichage en mairie. Cette mesure vise à satisfaire aux obligations de la transition vers le tout numérique, tout en laissant un accès traditionnel pour les administrés qui ne sont pas prêts à cette transition



## Conseil du 6 septembre

- Le Conseil adopte de nouveaux tarifs pour les locations des salles communales Vous en trouverez tous les détails dans le compte rendu de ce Conseil à l'adresse suivante : [https://mairie-saint-lye-la-foret.fr/wp-content/uploads/sites/479/2022/09/20220913\\_PV.pdf](https://mairie-saint-lye-la-foret.fr/wp-content/uploads/sites/479/2022/09/20220913_PV.pdf), ou à la rubrique « Services », puis « les salles communales » du site internet de la commune
- Le Conseil adopte également les tarifs du restaurant scolaire suivants : 3,99 € pour les repas réguliers, 4,36 € pour les repas occasionnels et 4,99 € pour les repas adultes
- Le Conseil refuse d'accorder une subvention pour le voyage scolaire prévu quelques jours plus tard, considérant que la subvention versée en début d'année à la Coopérative Scolaire intégrait déjà ce besoin.
- C'est l'entreprise A6TEM de Neuville aux Bois qui est choisie par le Conseil pour le projet « L'Ecole Numérique ». Le matériel, trois vidéoprojecteurs, 8 portables et 3 tablettes ont été livrés et installés pendant les vacances de la Toussaint.
- L'AFIAFAF est une association foncière qui avait été créée pour gérer l'indemnisation des propriétaires impactés par la réalisation de l'autoroute A19. Ce travail étant terminé, il a été procédé à la préparation de la dissolution de cet organisme. Les fonds restants vont être distribués aux communes concernées et St Lyé La Forêt devrait recevoir à ce titre environ 2375 euros.

## Conseil du 15 novembre

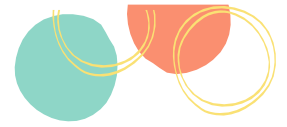
Le Conseil adopte la nouvelle convention de médecine préventive qui couvre les agents municipaux.

- Le Conseil adopte diverses mesures concernant le temps de travail des agents pour se mettre en conformité avec les dispositions réglementaires nouvelles issues de la loi dite « des 1607 heures ».
- Fixe au lundi de Pentecôte la Journée de Solidarité, qui a été instituée pour financer des actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.
- Décide d'autoriser Monsieur le Maire à accéder aux données CNAF (quotient familial) en vue de l'étude de la mise en place d'une tarification sociale au restaurant scolaire.
- Choisit la solution proposée par Lorenove pour le remplacement de la porte de l'école primaire qui est en très mauvais état. Coût prévu : 5437,30 €TTC pour une porte en PVC.
- Choisit l'entreprise Laboepsilon pour le diagnostic amiante de la rue de Chevilly pour un montant de 4080 €TTC et la société Isceo pour des essais d'infiltration sur cette même rue pour un montant de 2712 €TTC. Ces investigations sont obligatoires dans la perspective du projet de réhabilitation de la rue de Chevilly et sont subventionnables à hauteur de 26%.
- Entérine le contenu des colis qui seront distribués aux aînés pour les fêtes de fin d'année.
- Prend connaissance de la très importante augmentation des tarifs de l'électricité qui vont entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier. Néanmoins les dispositifs promis par le Gouvernement pour alléger les finances des collectivités territoriales sont toujours en cours de négociation. Ne sachant pas à quoi s'en tenir, la location des salles par les particuliers est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Quant aux modalités d'utilisation des salles et autres équipements énergivores par les associations, elles seront revues en concertation dès que les dispositifs de compensation des hausses de tarif seront connus. A noter que la municipalité a d'ores et déjà engagé des mesures de baisse de la consommation d'électricité (extinction de toute l'informatique le week-end par exemple).





## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



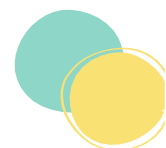
### ASCL

Qui sommes- nous et que veut dire ASCL :

**Association Sportive Culturelle Laëtienne de Saint Lyé la Forêt.** Nous sommes une Association, loi 1901 à but non lucratif. Nous accueillons vos enfants tous les mois de juillet, pour la tranche d'âge de 4 ans à 12 ans résolus dans l'année civile. Les enfants bénéficient de réelles vacances avec des activités toutes les semaines et un mini camp, d'une semaine, organisé grâce à notre vente de livres, qui a remporté encore un vif succès cette année.

Nous remercions les Laëtiens, Laëtienne de leur participation à cette réussite. Nous remercions également Philippe CHARBONNEAU, de cette belle organisation. Cette année, les enfants ont passés leurs vacances à Jard sur Mer, en Vendée. De jolies souvenirs restent et resteront gravés dans leur tête. Un séjour très agréable avec de nombreuses activités. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Mairie ou Brigitte CHARBONNEAU, Présidente de l'Association au 06 32 58 76 16. L'A.S.C.L. fait bénéficier **UNIQUEMENT** aux enfants inscrits au Centre de loisirs en juillet 2022, un spectacle de Noël pour enfants au Diamant bleu à BARVILLE EN GATINAIS.

Ce spectacle a eu lieu le **MERCREDI 28 DECEMBRE 2022** avec boum du Père Noël après le spectacle.



# GARDERIE LES JOYEUX LUTINS

## Ça bouge aux Lutins

Les Joyeux Lutins est une association loi 1901 qui a fêté ses 20 ans en septembre 2022. Elle propose un service d'accueil en périscolaire (le matin et le soir), le mercredi, pendant les vacances et au mois d'août. Présidée par Aurélie POLLIART, l'association bénéficie du soutien de 16 bénévoles et emploie 5 salariés, voire plus en fonction des effectifs d'enfants accueillis.

Les Joyeux Lutins disposent de plusieurs sources de financement : Le règlement des familles adhérentes ; les subventions des institutions (Mairie de Saint Lyé la Forêt, la Communauté de Communes de la Forêt, la CAF) ; les manifestations organisées tout au long de l'année.

C'est ainsi qu'il a été organisé une journée d'évènements le dimanche 16 octobre 2022. Au programme : Marché tout pour l'enfant et Loto spécial enfants. Les exposants se sont déplacés en nombre pour participer au marché du matin en vendant vêtements, jouets et matériel de puériculture. Le loto des enfants a rencontré également un vif succès avec de nombreux lots à gagner (places de cinéma, entrées dans des parcs zoologiques, au bowling...). Les jeunes joueurs ont pris plaisir à participer à cette après-midi festive et à y retrouver leurs camarades. La bonne ambiance était au rendez-vous !

Les Joyeux Lutins remercient toutes les personnes qui se sont mobilisées pour que cette journée soit une réussite ! Pour le reste de l'année, d'autres manifestations sont programmées, en espérant que les consignes sanitaires les permettent :

- La semaine du 12 Décembre 2022 : Le marché de Noël devant la garderie. Il sera proposé à la vente les créations des enfants réalisées pendant les temps d'accueil des mercredis.
- Le samedi 28 janvier 2023 : Notre soirée années 80
- Le samedi 18 mars 2023 au soir et le dimanche 19 mars 2023 après-midi : Notre Loto Adulte
- Juin 2023 : Le spectacle de fin d'année

Nous vous attendons nombreux !

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas nous contacter via l'adresse mail suivante : [asso.lesjoyeuxlutins@gmail.com](mailto:asso.lesjoyeuxlutins@gmail.com) ou à nous suivre sur Facebook à « Garderie Les Joyeux Lutins Saint Lyé la Forêt »



# LES VAMP

## VIELLES AUTO-MOTO PASSION ST LYE LA FORET



La météo favorable de ces derniers mois a permis aux VAMP quelques balades estivales en Touraine, à Briare et Lamotte-Beuvron. La bourse traditionnelle de juillet réunit un peu plus d'exposants chaque année. Nos rassemblements des troisièmes dimanches de chaque mois amènent bon nombre de visiteurs à St Lyé.

Nous vous invitons à passer nous voir dimanche matin 18 décembre pour notre dernier rassemblement 2022, avant de repartir de plus belle en 2023.

Meilleurs vœux à tous.

Les V A M P.



### LE LION D'OR



Au Lion d'Or, BAR TABAC PRESSE à Saint Lyé la forêt propose un nouveau service : Le « Paiement de proximité ». ENCAISSEMENT DES IMPOTS, AMENDES, FACTURES LOCALES (cantine, eau, stationnement, crèche...)  
En espèces ou CB.

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 6h30/12h30-15h30/19h30 le Samedi : 7h30/12h30

Julien, Aline, Mady et Nolan vous accueillent pour cette fin d'année dans un nouveau décor. Bonnes fêtes à tous !



## LES AINES DE LA FORET

Depuis le mois de septembre, après la trêve estivale, les activités du club ont repris pour le plus grand plaisir des participants. Il s'agit de :

- L'art floral, un jeudi matin, environ tous les deux mois ;
- La marche en forêt, chaque lundi désormais, l'après-midi à 14 h et ce pendant toute la période hivernale ;
- La couture, un jeudi après-midi par mois ;
- La sculpture sur béton cellulaire, un mardi après-midi par mois ;
- La sculpture-modelage, un mardi par mois avec repas de midi convivial pris en commun.

Les jeux (cartes et autres) attendent encore leurs participants. Ils sont envisagés en même temps que la couture. Le club prépare son prochain repas de Noël prévu le 15 décembre à la salle polyvalente, ainsi que sa prochaine assemblée générale qui aura lieu le samedi 21 janvier 2023 à la salle « Rive du Nan ». Celle-ci se terminera par la traditionnelle galette des rois.

Photos des modeleurs et de leurs œuvres.



## ASSOCIATION MAINTIEN EN FORME



L'association du maintien en forme a repris ses activités le 12 septembre 2022. Elle a été créée en 1982 et a élu un nouveau bureau en juin dernier.

Depuis cette année, elle propose 3 sortes d'activités, encadrées par une animatrice diplômée.

Une séance de Yoga le lundi soir de 18 h30 à 19 h 30

Une séance de Pilate le mercredi soir de 18 h 30 à 19 h 30

Une séance de maintien en Forme le vendredi matin du 10 h à 11 h 30

Ces différentes activités sont dispensées à une soixantaine de personnes

Pour faciliter le stockage des ballons, le bureau de l'association a réalisé un râtelier avec l'autorisation de la mairie. Nous l'en remercions.

Dans la semaine du 10 au 14 octobre 2022, l'association a participé à "Octobre Rose". Cette mobilisation a permis la collecte de fonds pour la Recherche contre le Cancer et en particulier le cancer du sein.

En 2023, elle fêtera ses 40 ans d'existence.

Ces activités sont ouvertes à tous et serons vous accueillir parmi nous.

Le bureau, les adhérents vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et par avance, tous nos meilleurs vœux 2023

Pour l'association, le président Hervé JOLY

## LES AMIS DE L'ECOLE

Les Amis de l'école souhaitent remercier Christophine Jacquez, notre présidente sortante, pour son implication au sein de l'association et souhaiter la bienvenue à notre nouvelle présidente Asmae Gauguet ainsi qu'à ses nouveaux membres. Nous souhaitons également remercier les parents bénévoles qui nous aident tout au long de l'année ainsi que toutes les personnes qui, grâce à leur participation à nos actions, nous aident à récolter des fonds pour les projets pédagogiques des écoles de Saint-Lyé-la-Forêt et Villereau. Grâce aux fonds récoltés, nous avons pu participer à hauteur de 30€ par élève à la classe de mer des élèves de CP, CE1 et CE2.

La matinée « photos de famille » le samedi 17 septembre, a une fois de plus rencontré un vif succès et permis à 60 familles de se faire photographier en famille par une photographe professionnelle.

## AS ST LYE FOOTBALL

Fort de sa victoire en finale de la coupe Jean Rollet la saison passée, le club de foot de St Lyé la forêt entame cette nouvelle année avec un nombre croissant de licenciés. Mais nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues. Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre ou faire un essai, voici nos jours et heures d'entraînement :

- U6/U7 (enfants nés en 2016/2017) : Mercredi de 16h30 à 17h30
- U8/U9 (enfants nés en 2014/2015) : Mercredi de 16h30 à 18h
- U10/U11 (enfants nés en 2012/2016) : Mercredi de 16h30 à 18h
- U12/U13 (enfants nés en 2010/2011) : Lundi de 18h à 19h et mercredi de 17h15 à 18h45
  
- Seniors : Mercredi de 19h30 à 21h et vendredi de 19h30 à 21h

Le club souhaite également remercier le maire de Villereau, M. Brie, pour le prêt de son city stade en hiver. Nous remercions également l'association « Loisirs pour Tous » pour le prêt de leur friteuse lors de notre dernier tournoi. A NOTER : Nous vous attendons nombreux à notre prochain loto qui se déroulera le samedi 07 et le dimanche 8 janvier 2023. Venez nombreux ! Pleins de bons d'achat sont à gagner.

## DES JEUNES LAETIENS A L'OPEN D'ORLEANS



Emeline, Hanna, Amaury, Elias, Ethan et Yanis ont participé à la 17<sup>ème</sup> édition de l'Open d'Orléans, en tant que ramasseurs de balles.

Ces 6 adolescents se connaissent depuis la petite section de maternelle et se sont suivis tout au long de leur scolarité au sein du RPI Saint Lyé/ Villereau, puis au collège Léon Delagrangé à Neuville aux Bois.

Depuis la 4<sup>ème</sup>, ils ont décidé de vivre une nouvelle aventure ensemble, en choisissant l'option « ramasseurs de balles ». Tout au long de l'année dernière, Mme FILIPI LARDEAU et Mr LARDEAU, professeurs d'EPS au collège et Philippe Richard, entraîneur de tennis au club de Neuville aux Bois ont formé 28 élèves à la technique du ramassage de balles. En plus de leur qualité sportive, la concentration, la rapidité et la discrétion sont indispensables aux ramasseurs pour le bon déroulement de ce tournoi qui accueille chaque année de grands joueurs internationaux.

L'aventure va continuer encore avec l'Open Paratennis qui se déroulera du 17 au 20 novembre au CJF.

Riches de ces expériences, ils vont également aider leurs professeurs à former les prochains ramasseurs de balles pour l'édition 2023.

Encore bravo à eux !



## RÉALISATION RÉCENTE

L'été dernier, une fresque a été réalisée sur le mur extérieur de l'école primaire par le binôme, Marion Pellé pour le graphisme et Pascal TRIFFAULT pour les peintures. Les enfants ont pu découvrir cette œuvre lors de la rentrée des classes à leur grande surprise et en corrélation avec le programme scolaire.



## ÉCOLE NUMÉRIQUE

L'école est dotée désormais de matériel informatique, le prestataire choisi par les membres du conseil municipal est A6TEM INFORMATIQUE SAS de Neuville aux Bois. Le choix a été fait, de par ses tarifs dans le cadre du marché et du fait de leur disponibilité d'intervention et de leur rapprochement géographique avec notre commune. Coût pour la municipalité 14 000 euros subvention né à hauteur de 50%.

## POULAILLER

L'école a pu découvrir le nouveau poulailler. Nous remercions Pascal et Cédric d'avoir œuvré pour le désherbage et la réfection et nous remercions aussi Mr Bruno GUERTON, conseiller municipal, qui a offert 4 poules et qu'il fournirait gracieusement l'alimentation pendant le temps qu'elles seront à l'école. Une belle initiative citoyenne. L'entretien quotidien sera réalisé par les institutrices de l'école.

## DÉCORATION

Pascal TRIFFAULT s'est vu remettre le vendredi 16 décembre, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil, à titre de récompense pour 30 années au service des collectivités locales.



## TRAVAUX DIVERS

La haie face à la Salle Rive du Nan a été taillée à l'automne.

Les flèches verticales sur les ilots centraux de la RD97 ont été remplacés.

L'objectif est de maintenir en bon état notre patrimoine, des petits travaux de voirie ont été réalisés sur la commune, les plus importants étant du ressort de la CCF.

Elagages des arbres le long de la voirie communale.

## LES COMMISSIONS COMMUNALES

### **Les différentes commissions se réunissent régulièrement :**

En résumé qu'est-ce qu'une commission communale : Les **commissions communales** sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions ; le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par délibérations, les affaires de la commune.

Les commissions **municipales** n'ont aucun pouvoir décisionnel. Elles émettent uniquement des propositions ou des avis qui sont d'abord examinés en bureau (Maire et adjoints) puis en conseil **municipal**.

### **Le rôle d'une commission travaux et matériels :**

Cette commission est chargée d'étudier tous les problèmes liés à l'urbanisation du village, des travaux d'investissement dans les différents bâtiments communaux, des propriétés de la commune ainsi que sur l'ensemble du domaine public communal ;

- du suivi permanent de l'état des bâtiments communaux ainsi que des différents contrats de maintenance dans les locaux ;
- de proposer les petits travaux rendus nécessaires dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments communaux, des propriétés de la commune ainsi que sur l'ensemble du domaine public communal ;
- du suivi du bon état des bouches à incendie, de l'éclairage public, d'étudier et proposer les travaux rendus nécessaires au bon fonctionnement.

### **Le rôle de la commission affaires sociales :**

Au sein de notre commune, il existe une **Commission chargée des affaires sociales** dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Cette commission remplace le **Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)**.

Cette commission a été créée pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Elle a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap. Elle se réunit chaque fois que nécessaire.

## PROJETS EN COURS

### Lotissement Rives du Nan

Le lotissement des Rives du Nan dont l'aménageur est Nexity a vu son dossier faire un grand bond en avant administratif par la signature du volet « Loi sur l'eau » par toutes les parties prenantes. Une réunion publique va être organisée le 30 janvier pour présentation de la version finale à toutes les personnes intéressées. La pré-commercialisation démarre doucement. Le pré-diagnostic archéologique est terminé, en attente de validation de ses conclusions par le Ministère.

### Rue de Chevilly

Un avant-projet va être présenté aux riverains dès la mi-janvier pour lever avec eux les options qui restent à prendre et choisir les modalités de fonctionnement du chantier.

### Rénovation énergétique des écoles

Un diagnostic a été élaboré. Il va falloir maintenant choisir un maître d'œuvre pour accompagner la commune tout au long de ce chantier qui va s'étaler sur deux ou trois ans. Il va devoir faire les choses dans l'ordre : choisir un mode d'isolation des deux écoles ce n'est pas obligatoirement le même pour les deux-, faire ces travaux puis déterminer un mode de chauffage/ rafraîchissement. Ce sera sûrement de la géothermie par sondes, et là aussi faire ces travaux. Comme dans beaucoup de cas, même si les travaux sont subventionnés, il faut toujours en avancer le financement et ce n'est pas le plus simple.

### Explosion des coûts de l'énergie

La plupart de nos contrats sont réglementés. Ils ne vont donc subir « qu'une hausse de 15% » qu'il va falloir compenser par des économies, chauffage, informatique, éclairage... Ce qui nous soucie le plus, c'est le contrat, autrefois appelé « tarif jaune » qui était très intéressant avec des tarifs très bas, qui est à tarif non régulé et subit des hausses allant d'un coefficient multiplicateur qui varie de 4 à 14 suivant les heures creuses ou pleines, l'été ou l'hiver. Cette ligne alimente la salle polyvalente, la salle Rive du Nan, le terrain de foot, les vestiaires, l'arrosage automatique, l'éclairage. Pour le moment, la municipalité n'envisage pas d'augmenter la fiscalité, mais devra peut-être y avoir recours s'il n'y a pas d'autre solution.

### Projet Fest'hiver

La Communauté de communes de la Forêt a choisi notre commune pour ce festival d'art et de culture qui se déroulera du vendredi 24 au dimanche 26 mars 2023. Il est entièrement financé par la CCF, nous aurons juste à financer une collation de fin de festival aux bénévoles. A noter que l'ensemble des prestations sera gratuit sauf la restauration.

## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2022

A l'occasion du 104<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, commémoration de la victoire et de la Paix, hommage à tous les morts pour la France, rendez-vous est donné place de la mairie pour le traditionnel défilé jusqu'au Monument aux morts se trouvant au cimetière.

Monsieur le Maire a accueilli des membres de la section des jeunes sapeurs-pompiers de Pithiviers, accompagnés de 2 encadrantes et nous tenons à les remercier pour leur participation à cette matinée.



Forêt et de la Médaille Militaire. Viennent ensuite M. le Maire, les conseillers, les enfants des écoles et les Laëtiens et Laëtiennes venus nombreux pour commémorer le 11 novembre 2022.

Arrivée au cimetière tout le monde se met en place autour du monument aux Morts. Deux jeune Laëtiens (Mila et Gabin) lisent la lettre de L'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et victimes de guerre).



M. le Maire lit la lettre de Monsieur le Ministre des Armées et de Madame la Secrétaire d'état aux Anciens combattants et à la Mémoire.

La cérémonie se poursuit par la lecture des Laëtiens « Mort pour la France ». M. le Maire et le Président de la section des Anciens combattants de St Lyé la Forêt (M. J-F Lefevre) déposent une gerbe au pied du monument aux Morts.



Sonnerie aux Morts et Minute de Silence.



La cérémonie au cimetière est close.

Le défilé se reconstitue pour le retour à la salle polyvalente. L'Echo de la Forêt joue un hommage aux drapeaux et la Marseillaise.

Fin de la cérémonie

Pour conclure cette manifestation la musique fait une aubade en jouant plusieurs morceaux avant que tout le monde se retrouve devant le verre de l'amitié.



La section des PG-CATM-OPEX de St Lyé la forêt remercie tous les participants d'être venus célébrer ce 11 novembre 2022.

*Nous remercions aussi Aline, Julien, leurs enfants et leurs parents (du bar/tabac de Saint Lyé) pour nous avoir accompagnés dans l'organisation et le déroulé du vin d'honneur.*

## **Lundi 5 décembre 2022**

### **Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie**

En ce 05 décembre 2022 la France vient conclure le cycle de commémorations que notre pays a consacré cette année au 60e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

La section des ACPG-CATM-OPEX de St Lyé la Forêt et la Municipalité ont participé à cette commémoration.

Après la lecture du message de Madame Patricia Mirallès. Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées chargée des Anciens combattants et de la mémoire.

M. le Maire et le président de la section des Anciens combattants de St Lyé la Forêt ont déposé une gerbe et respecté un moment de recueillement.

## Communiqué de la section AC PG-CATM-TOE-OPEX.

(Association Combattant Prisonnier de Guerre - Combattant Algérie, Tunisie, Maroc - Théâtres Opérations Extérieures-OPérations EXTérieures)



La section a perdu cette année, deux membres CATM (Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc). Si nous voulons que la section perdure à St Lyé la Forêt, nous demandons aux anciens CATM, OPEX, à leurs veuves et aux sympathisants de venir nous rejoindre. Nous avons la chance à St Lyé la Forêt d'avoir une Batterie-Fanfare qui embellit les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, en mémoire de nos morts pour la France. Il serait dommage de ne plus voir le drapeau de l'association des anciens combattants de St Lyé la Forêt flotter lors de ces cérémonies.

## La fibre arrive, vraiment....

Le Conseil Départemental vient de nous informer que la commercialisation de la fibre optique commencera le 4 février prochain et concernera dans un premier temps environ un tiers des habitations de la commune. Elle se poursuivra pour le reste des habitations au rythme des installations des équipements de quartier.

Il est rappelé qu'aucun fournisseur d'accès ne dispose de priorités ou de privilèges, chacun étant en mesure de vous faire une proposition commerciale. Il sera donc possible de demander des offres à plusieurs fournisseurs et de comparer. Pour connaître la disponibilité dans votre rue vous pouvez consulter le site [lyseo.fr/test-eligibilite](https://lyseo.fr/test-eligibilite) (carte interactive)

**Rappel : réunion publique le 3 février à 18 h salle Rive du Nan**

## CONSEILS

### Besoin d'aide juridique !

La Maison de justice et du droit d'Orléans est là pour vous.

JUSTICE DE PROXIMITE PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES ET CONFIDENTIELLES INFORMATION SUR VOS DROITS  
1 rue Poincaré 45100 Orléans La Source 02 38 69 01 22 mjdorleans@gmail.com

#### UNE PRÉSENCE JUDICIAIRE

Le greffier assure l'accueil et des permanences d'information et d'orientation sur les procédures judiciaires.

Le Service de Contrôle Judiciaire et d'Enquête notifie les rappels à la loi, assure les médiations pénales en présence de l'auteur de l'infraction et de la victime. Il s'occupe également des enquêtes sociales et anime des stages (sur convocation).

#### RÉSOLUTION AMIABLE DES LITIGES

Le conciliateur de justice : il favorise le traitement amiable des conflits en matière civile. C'est un moyen simple, rapide et gratuit d'obtenir un accord entre les parties.

Lien Social et Médiation : Les médiateurs règlent les litiges en matière civile et familiale par la médiation (les lundis, mercredis et vendredis matin).

Le délégué du défenseur des droits : Il règle notamment les litiges entre l'administration et le particulier, promeut les droits de l'enfant, lutte contre les discriminations (le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ainsi que le jeudi de 9h à 12h30).

La prise de rendez-vous est obligatoire pour rencontrer nos intervenants

#### INFORMATIONS JURIDIQUES VIA LE CDAD DU LOIRET

CDAD du Loiret : information juridique sur les procédures judiciaires et en droit du travail / aide à la constitution d'un dossier d'aide juridictionnelle.

Familles de France : information sur le droit de la consommation (le lundi de 9h à 12h) / aide à la constitution d'un dossier de surendettement (le mardi 9h à 12h et de 14h à 17h)

ADIL 45 : information juridique sur le droit du logement (le 2ème et le 4ème mardi du mois de 9h à 12h)

CIDFF du Loiret : information sur les droits des femmes et des familles (le mardi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 9h à 12h)

#### CONSULTATIONS JURIDIQUES VIA LE CDAD DU LOIRET

Consultations gratuites d'avocats : 2ème et 4ème vendredi du mois de 14h à 17h

Consultations gratuites de notaires : le 1er jeudi de chaque mois de 9h à 12h

#### AIDE AU NUMÉRIQUE ET AUX DÉMARCHES

Action Numérique : accompagnement aux démarches numériques (le 2ème et le 4ème vendredi du mois de 14h à 17h)

Ecrivain public : aide à la rédaction d'un courrier (le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h)

#### AIDE AUX VICTIMES

AVL : Aide les victimes d'infractions pénales en délivrant des informations et en les orientant dans leurs démarches (le 2ème et le 4ème mercredi du mois de 9h à 12h).

## DATES A RETENIR

- 21 janvier : AG des Aînés de la Forêt
- 28 janvier : ASCL, galette des rois
- 28 janvier : Les Joyeux lutins, soirée Années 80
- 30 janvier : Réunion publique Lotissement Rive du Nan
- 3 février : Réunion publique Fibre
- 18 et 19 mars : Les Joyeux Lutins, Loto
- 24, 25 et 26 mars : Le FEST'HIVER
- Juin 2023 : Les Joyeux Lutins, spectacle de fin d'année

## Notes personnelles